

Chère actionnaire, cher actionnaire,

En 1997, nous avons décidé avec Sandrine de nous lancer dans l'aventure difficile : la création d' un domaine, avec peu de connaissances, mais beaucoup de courage.

Grâce à vous, nous avons pu mener à bien ce projet et l'amener là où il est aujourd'hui. Les statistiques montrent que 7 installations sur 10 ne durent pas et nous sommes fiers d'y être arrivés grâce à de gros efforts et des sacrifices.

Ce que je retiendrai, c'est l'aventure humaine, elle fut fructueuse. Le vin nous a fait rencontrer des amis, des femmes et des hommes qui partagent la passion du vin et la même vision de la vie. J'ai toujours mis l'humain au centre de mes préoccupations, même si cela n'est pas toujours le meilleur moyen pour gérer les finances. Il faut vivre avec ses convictions.

Merci à tous, une page se tourne et je souhaite à Claude et Olivier autant de Bonheur.

Vous trouverez ci-après une dernière convocation.

Nous continuons à commercialiser les vins du domaine la Destinée, donc nous aurons l'occasion de vous revoir soit sur des salons, soit au domaine. Vous êtes toujours les bienvenus.

Amicalement

Pierre

Convocation AG ordinaire par mail et retour par mail

Suite à l'AG ordinaire et extraordinaire, il nous reste deux points à aborder.

Démission du gérant Pierre Folliet et nomination du nouveau gérant Olivier Lecomte qui était présent avec Claude Hilt aux deux AG.

1^{er} résolution : démission de Pierre Folliet de la gérance du GFV Folliet à partir du 30 juin 2019.

☐ FAVORABLE

☐ DEFAVORABLE

2^{ème} résolution : nomination de Olivier Lecomte associé de Claude Hilt dans la société d'exploitation des vignes du GFV Folliet à partir du 1^{er} juillet 2019.

☐ FAVORABLE

☐ DEFAVORABLE

Non réponse de votre part, avant le 30 juin 2019 vaut acceptation.